

# Non à la Facturation au trimestre de la cantine du Mercredi et des Centres Municipaux de Loisirs



La Direction de l'Éducation de la Ville d'Antony a prévu de facturer les 13 jours de cantine du Mercredi et de CML du **1er trimestre quel que soit le nombre de jour consommé**,  
**si vous inscrivez votre enfant à la cantine du Mercredi et/ou du Centre Municipal de Loisirs.**

Par exemple pour un taux d'effort maximum – (Source : Tarifs votés en conseil municipal du 26 juin 2014) :  
*Pour 4 jours de présence à la cantine et CML, vous paierez 175,50€ alors que le coût réel est de 46,68€.*

Nb de jours de présence (cantine + CML)	Coût forfaitaire 13 Mercredi/trimestre	Coût réel à la consommation/trimestre	Perte par trimestre / Surcoût
4	175,50€	46,68€	128,83€
6		70,02€	105,48€
8		93,36€	82,14€

Jugeant ce surcoût tout à fait inacceptable, la FCPE d'Antony compte plaider votre cause de façon collective auprès de la Mairie, en recensant les parents concernés.

Si vous êtes concernés, nous vous suggérons de :

- Remplir**, pour chacun de vos enfants, le coupon ci-dessous et le joindre au dossier d'inscription que vous remettrez à la Direction de l'Éducation de la Ville d'Antony;
- Nous envoyer les informations suivantes à l'adresse [fcpe.antony.cml@gmail.com](mailto:fcpe.antony.cml@gmail.com):**
  - votre nom de famille,
  - pour chacun de vos enfants, le nom de son école (maternelle ou élémentaire)
  - votre situation : 1. Dates fixées, 2. Estimation du nb de jours, 3. Pas de planification possible.

**Vous comprendrez que la FCPE ne peut s'engager sur l'issue de cette démarche.**

C'est pourquoi nous vous rappelons que dans la situation actuelle, en cas d'inscription le mercredi, la Ville d'Antony vous facturera l'intégralité du trimestre (sauf absence justifiée par un certificat médical) et même l'intégralité de l'année (sauf annulation un mois avant les trimestres suivants).

Par cette démarche, notre but est double :

- **Que la Mairie renonce dès maintenant à surfacturer les mercredis après-midi non consommés;**
- **D'aboutir rapidement à un système d'inscription** avec un délai d'inscription beaucoup plus court, par internet ou par courrier.

Les parents d'élèves FCPE d'Antony

✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂

**Je vous prie de facturer uniquement les mercredis de présence de mon enfant à la cantine et/ou au CML.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Ecole: \_\_\_\_\_

1. **Je connais les Mercredis** où je souhaite inscrire mon enfant :

	Septembre			Octobre			Novembre				Décembre		
	03	10	17	1 <sup>er</sup>	08	15	05	12	19	26	03	10	17
Cantine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CML	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Je connais une estimation moyenne** du nb de Mercredi : nb de jours de Cantine  nb jours de CML
- Je ne peux pas planifier** à l'avance :